

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 6 (1960)

Heft: 2

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROBLÈMES TESSINOIS



Nos villes et leurs préoccupations...

A LUGANO

Lugano, pour la nouvelle année, aura reçu un cadeau de poids. Il s'agit d'un Palais des Congrès des plus modernes (problème, depuis des années, avec celui des écoles, très difficile à résoudre) que Pro-Lugano, la Société des Hôteliers ainsi que la Société du Casino-Kursaal offriront à la Reine du Ceresio par le truchement d'un plan de financement de quelques millions, grâce auquel la ville même financerait les travaux et ceux-ci lui seraient petit à petit intégralement remboursés par les trois Sociétés en question. Le Palais sera construit sur la Piazza Castello, à la place occupée actuellement par Le Casermette et aux abords du magnifique Parco Civico dont on respectera le tracé configuratif et la beauté. La villa qui s'élève au centre du Parc, « la villa dei conspiratori » aux mille souvenirs historiques, servira, aménagée spécialement, aux réceptions officielles. Il y aura ainsi à Lugano ce centre « de réception touristique » qui manquait à la plus grande de nos villes. Et si nous y ajoutons le Casino entièrement refait et embelli, et dont on a inauguré ces jours-ci la salle du Théâtre, une des plus belles de la Suisse, dotée de tous perfectionnements et confort, on peut dire que Lugano a tout fait désormais pour attirer les amis et les visiteurs étrangers.

A BELLINZONA

Bellinzona, notre sévère et belle capitale, fief aimé de S.M. Rabatton, prépare dans l'enthousiasme son prestigieux carnaval. Comme les autres années, il fera encore une fois « boum » dans les années de la ville fortifiée et attirera sans doute à l'ombre de ses magnifiques châ-

teaux féodaux le Tessin entier, les amis d'Oltre Gottardo et ceux d'autre-frontière. Le brame-bas des chars, des masques, des confetti ne fera pas oublier pourtant aux habitants de la capitale les problèmes routiers du Tessin qui, pour Bellinzona, deviennent cruciaux. Car Bellinzona, chef-lieu tessinois, ouvert à toutes les vallées et bourgades tessinoises du Nord, ne reste pas insensible aux conditions de vie, de travail, de prospérité du reste du Canton dont la réussite dépend en premier lieu des routes et communications. La capitale du Canton comme le Canton tout entier réalise que, pendant de longs mois, nous restons presque isolés du reste de la Suisse et qu'en plus de ça M. le Conseiller Wahlen voudrait nous gratifier d'un joli cadeau : l'augmentation des tarifs de transport des marchandises par les Chemins de Fer fédéraux ! Roba da chiodi ! soit dit sans perdre de respect au bellinzonesi dont le surnom est justement « chiodi »... Les clous, en ce cas, seraient bien pointus et... « bernini » non bellinzonesi. Le Conseil d'Etat tessinois, dans son récent mémoire au Conseil Fédéral, en reprenant le thème des revendications tessinoises, insiste particulièrement sur ces injustices qui sont comprises non seulement par nous mais aussi par beaucoup de nos confédérés d'outre-Gothard.

A LOCARNO

Locarno, où le camélia fleurit presque sous la neige de ce janvier rigoureux, Locarno, reine du Verbano et lieu privilégié des dieux surtout pour son climat, prépare lui aussi sa prochaine saison. Embellie tout dernièrement par de très belles constructions le long des Portici qui en sont une de ses plus belles caractéristiques, cette ville attend aussi, comme les bourgades qui l'entourent, beaucoup de compréhension et de protection... « en haut lieu » ! Comme pour Lugano et les pays « rivieraschi » des deux lacs préalpins, son problème « hors concours » est sûrement... l'invasion et le dépouillement de ses sites les plus beaux par les nouveaux venus du nord et du sud. C'est un problème dont on ne parlera jamais assez,

car il est en train de devenir dangereux et churrissant aussi. En effet (et si l'on omet de parler de « l'indescamento » qui est en très bonne voie), comment pourrait-on expliquer, sinon avec inquiétude et indignation, qu'à Locarno, Lugano, Ascona, Morcote, Ronco, Bissone, Orselina, Carona, etc., etc., pour ne citer que peu de lieux pour tous les autres, les agences immobilières ont proliférées dangereusement, qu'elles sont passées de quelques-unes existantes les dernières années aux 250 d'aujourd'hui (dont 42 créées en 1959) et que les titulaires, si ce ne sont pas des S.A. bien cachées ou avec un nom dont on n'a jamais entendu parler, sont des gens sans permis de demeure et de travail au Tessin ? Ce problème de nos villes est aussi celui d'autres lieux suisses. Il est donc national et c'est de Berne qu'il doit être résolu. Il faudra bien en parler aux Chambres quand le Conseil Fédéral devra répondre à l'interpellation du Conseiller National Scherrer de Schaffhouse...

Protester ? Il est facile de le faire, mais les moyens ne sont pas toujours adéquats. Et comme cela est arrivé par exemple au Val Maggia, où la population exaspérée par l'incompréhension « des hauts lieux » au problème ultravital de son petit chemin de fer n'a pas voulu fêter officiellement le 1^{er} août..., il est possible qu'au Tessin on puisse faire même pire. Les gens à qui rien ne manque, et pour qui ces problèmes paraissent sans importance, ont jeté les hauts cris et nous en avons eu des échos... On proteste comme on peut, Messieurs ! N'en déplaît aux censeurs qui, de problèmes, n'en ont pas ou qui s'en moquent...

Elsa FRANCONI-PORETTI.

« Jeune fille suisse, 18 ans, bonne éducation, parlant français, cherche, pour se perfectionner dans la langue, place au pair dans famille suisse. Ecrire : Mlle Ursula SCHWITZ, Mühlematt 15, SIS-SACH (Baselland) SCHWEIZ. »

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17^{bis}, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART
SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, X^e. C.C.P. Messager Suisse de France 12273-27. — Prix de l'abonnement : NF 6
IMPRIMEUR : A. COUESLANT, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 95.406. — Dépot légal : I-1960 - N° 56/1960
La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messager » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.

Adresssez toute la correspondance à la Rédaction, 17^{bis}, quai Voltaire, Paris, 7^e